

senler et qui retardent leur départ afin de soutenir le général Trochu dans l'Assemblée, contre les orages dont il est menacé, du côté de la gauche.

Il serait très utile de perpétuer et de propager les mémorables paroles prononcées par M. de Belcastel pour la clôture des débats sur l'interpellation de M. Rouher: « Les révolutions n'ont jamais porté bonheur à la France! Les membres de la droite devraient faire trapper une médaille qui rappellerait ces paroles qui sont un enseignement à répandre dans toute la France. Un grand nombre d'exemplaires de cette médaille seraient livrés à très bas prix.

Aujourd'hui encore ont été célébrées, dans plusieurs églises et chapelles de Paris, des services anniversaires du massacre des otages. Demain aura lieu le service solennel à Belleville. L'autorité civile a bien soin de ne paraître à aucune de ces cérémonies. Le maire et les membres du Conseil municipal de Belleville ayant été invités au service qui sera célébré demain, le ministre de l'intérieur leur a interdit de paraître en costume officiel. Voilà donc bien la politique de ces hommes du 4 septembre qui ne veulent même pas s'associer à la réparation religieuse et morale de ces épouvantables crimes!

Nos correspondances d'Espagne ne nous donnent guère que la confirmation des nouvelles de ma précédente lettre. On ajoute pourtant que 3,000 Navarriens entrés à Onate ont exigé du maire la remise des munitions, vivres et effets consignés entre ses mains par Serrano.

Les carlistes ont pris cinq pièces de canons, le fait est avéré, on ne nous dit pas si c'est à Onate ou en Biscaye, mais nous avons lieu de croire qu'il s'agit ici de l'affaire d'Onate. Le 24, les autorités de St-Sébastien, ont fait publier, à son de caisse, l'arrivée de 60 blessés, demandant aux personnes charitables de faire en toute hâte de la charpie; on ignorait complètement d'où provenaient ces blessés.

Un pronunciamiento aurait eu lieu à Burgos, où 8 compagnies ayant à leur tête le général Planas et quelques généraux auraient proclamé Charles VII; nous ne donnons que sous toute réserve cette nouvelle qui mérite confirmation. Urribari, légèrement blessé, va rejoindre son poste. Il y a quelques jours, on annonçait de Madrid la dispersion de la colonne de Carasa; aujourd'hui l'Agence Havas dit: « Les troupes de Mariónes ont échangé quelques coups de fusils avec la bande de Carasa. » Encore une contradiction.

Du reste, voici sur la véracité des dépêches envoyées par le gouvernement de Madrid à l'Agence Havas: l'opinion du correspondant du Journal des Débats, très hostile aux carlistes:

« Je vois, par les journaux français que j'ai pu lire hier, au cercle, combien les nouvelles d'Espagne transmises par le canal de l'Agence Havas sont fantaisiques. Ainsi, d'après une dépêche du 19, le maréchal Serrano est entré à St-Sébastien, alors que, ce jour-là, il était à Ognata; on peut se demander, au surplus, ce qu'il serait allé faire dans la capitale de Guipuzcoa, cette province étant pacifiée. Je vois aussi que la *forate* de Guipuzcoa s'est dissoute à son approche; le correspondant de l'Agence Havas place ainsi Durango en dehors de la Biscaye, ce qui est une grosse et grave erreur géographique. On pourrait supposer d'ailleurs que la géographie est une science alchimique ou cabalistique, tellement ceux qui, par état, la devraient savoir le mieux en font bon marché. Ne trouvant pas le Mont-Manaria sur ma carte, je me suis enquis auprès d'une personne docte, qui m'a répondu: « Le Mont-Manaria? »

« tout près d'Ognata. » Or, Manaria est situé à peu de distance de Durango. »

Qu'on nous permette de signaler à nos lecteurs un ouvrage qui vient de paraître à la librairie Didot: le *Dictionnaire encyclopédique d'Anecdotes*, par Edmond Guérard, rédacteur de la *Gazette de France*, la plus complet et le mieux fait des recueils de ce genre, aussi amusant, mais plus sérieux et plus instructif que son titre l'indique.

Par l'abondance et l'étendue des lectures, le choix et le classement des anecdotes, leur caractère historique, la nouveauté d'un grand nombre d'entr'elles, comme aussi par l'indication des sources et la production textuelle des originaux, les notes qui donnent les éclaircissements nécessaires, enfin, l'index alphabétique des noms, qui manque à tous les ouvrages de ce genre et permet ici de trouver du premier coup le renseignement cherché. Cet utile recueil, qui nous donne la menue monnaie de l'histoire, l'emporte de beaucoup sur tous ses prédécesseurs.

J'emprunte à cet ouvrage trois anecdotes qui s'appliquent à notre situation. Lorsque Louvois obtint connaissance de la levée du siège de Comi, il allait chez le roi, pleurant et désespéré, lui porter cette nouvelle, dont il ne pouvait se consoler. Le roi lui dit: « Vous êtes abattu pour peu de choses; on voit bien que vous êtes trop accoutumé à de bons succès. Pour moi qui me souviens d'avoir vu les troupes espagnoles dans Paris, je ne m'abats pas si aisément. »

La France doit faire aujourd'hui comme Louis XIV et ne pas s'abattre aisément.

Il y a encore des bonapartistes qui voudraient faire croire qu'ils peuvent servir à restaurer la monarchie des Bourbons. Un jour, l'illustre Berryer causait avec un familier de l'Élysée, jadis légitimiste.

« Je ne comprends pas, disait le grand orateur, que vous soyez si assidu auprès du prince. — Laissez donc, mon cher, nous faisons le lit du comte de Chambord. — Vraiment!... Ce ne seront toujours pas les pailles qui lui manqueront! »

Je termine par cette anecdote que MM. les princes d'Orléans feront bien de méditer.

« L'armée d'Henri IV et celle du duc de Joyeuse étaient prêtes à en venir aux mains. Avant le commencement de l'action, le roi de Navarre se tournant vers les princes de Condé et de Soissons, leur dit, avec cette confiance qui précède la victoire: « Soldonnez-vous que vous êtes du sang des Bourbons; et, Vive Dieu! » je vous ferai voir que je suis votre aïné. — Et nous, lui répondirent-ils, nous vous montrerons que vous avez de bons cadets. »

DE SAINT-CHÉRON.

Paris, le 25 mai. Une des choses qui m'ont le plus frappé dans ces deux mémorables séances de l'Assemblée, ça été l'audace, je dirais même l'impudence des rouges. Après tout, cette impudence est peut-être une qualité et c'est probablement grâce à elle qu'il leur sera possible de nous gouverner de nouveau après la dictature de Gambetta et après la Commune.

Voici par exemple M. Jules Favre. Je laisse de côté les lamentables écarts de sa vie privée, je m'en tiens à sa vie publique. Après avoir renversé le gouvernement de son pays et avoir usurpé l'autorité suprême, il s'est monté tout à tour gouvernant incapable et négociateur ridicule, mais toujours animé d'un instinct de la conservation personnelle que l'on peut trouver exagéré chez un révolutionnaire de profession.

Et c'est ce même Jules Favre, qu'on n'a jamais vu aux avant-postes, qui n'a jamais même fait semblant d'exposer sa précieuse existence, qui se lève pour reprocher à M.

Rouher de ne pas s'être fait tuer par les Prussiens: Il faut, le reconnaître, les huées de l'Assemblée ont accueilli cette malencontreuse réurrection de M. Jules Favre, et la gauche elle-même a paru consternée de cette inartade.

Je ne sais plus quel tyran de l'antiquité avait imaginé cet atroce supplice, consistant à attacher un vivant à un cadavre et à le laisser mourir de faim dans cette horrible étreinte. Il semble que le cadavre de Lally soit à jamais attaché à ce malheureux Jules Favre, mais il semble aussi que par un heureux privilège il soit le seul à n'être point incommodé de cet épouvantable enlacement.

Quant à Gambetta, ce tribun d'estaminet ne le cède en rien au tribun académique. Il a eu son mot qui n'a pas été assez remarqué. Jules Favre reprochait à M. Rouher de ne point s'être fait tuer par les Prussiens; Gambetta, lui, a trouvé mieux que cela: il a fait honte à M. Rouher de n'avoir point partagé le sort du président Boujean! Véritablement on croit rêver quand on entend de pareilles choses, et ce gros mot d'impudence est encore trop faible pour qualifier de telles paroles.

Comment! Gambetta ose parler de la Commune, de cette odieuse Commune faite par ses amis avec ses idées, peut-être sous son inspiration, et c'est pour regretter qu'une victime de plus n'ait pas été ajoutée à cette infâme répétition de 93! C'est la première fois qu'il parle de ces massacres, et c'est pour regretter qu'ils n'aient pas été plus complets!

Le jour où le hasard dont nous pouvons appréhender le retour mettra l'autorité suprême entre les mains de Gambetta, les honnêtes gens n'auront qu'une chance de salut: ce serait de se ruer sur lui, à moins qu'ils ne préfèrent être examinés par ce terroriste. Après cela, vous me direz qu'il est dans la vocation des agneaux d'être exterminés par les loups. (Courrier de l'Escaut.)

### Informations-Nouvelles

Une croix d'honneur bien méritée est celle qu'on voit présentement briller sur la soutane de M. l'abbé Carré, vicaire de Belleville.

Voici ses œuvres:

En 1866, il sauva dix personnes lors des débordements de la Loire.

Il épargna un désastre général à Saint-Hilaire-Fontaine (Nièvre) et donna asile en sa demeure à cinquante-deux familles.

Enfin, le 27 mai, l'année dernière, sur le point d'être fusillé à la Roquette, il s'y haricada; pendant cela les troupes versaillaises arrivaient, et cent quarante personnes qui allaient être fusillées furent sauvées.

On télégraphie de Prague, 27 mai, soir. « A la suite de grandes averses, une inondation a couvert la campagne. Un grand nombre de personnes ont péri. Les champs et les villages ont été dévastés. Les pertes sont incalculables. »

Dans une lettre que nous recevons d'Orient, le 25 mai, nous trouvons le curieux détail que voici:

« Vous savez que le prince Frédéric-Charles de Prusse a visité dernièrement Constantinople. Ici, peut-être plus qu'ailleurs, on a le culte du succès... Aussi le parent de l'Empereur Guillaume a-t-il excité une vive curiosité. Or, il me revient de tous les côtés que Frédéric-Charles a été d'une parcimonie regrettable. Il n'a littéralement rien donné nulle part. Les orientaux qui sont eux-mêmes, il faut le reconnaître, très généreux, ont été extrêmement choqués de la laderie prussienne. En vérité, le prince a été bien mal conseillé. Aussi n'a-t-il laissé qu'une impression très défavorable. Un des plus grands éloges qu'on puisse faire d'un homme en Orient, c'est de dire qu'il a la main ouverte. Ce n'a pas été le cas. »

Le *Courrier de San-Francisco*, que nous venons de recevoir, constate que la souscription ouverte pour la libération du territoire, sous le patronage des dames de Californie, a atteint jusqu'ici la somme de 20,000 dollars. Les souscriptions mensuelles sont de 2,904 dollars. Nous sommes heureux de citer des exemples de générosité et de remercier ces compatriotes qui ont gardé dans l'éloignement un si vif souvenir de la France.

La *Gazette de la Croix* annonce que la somme de 18,000,000 thalers va être consacrée aux travaux de fortification de Metz et de Strasbourg, de Thionville, de Bitch et de Neuf-Brisach. Schlestadt, Phalsbourg et Marsal seront démantelées.

Une bonne malice dans le *Journal de Rouen*: On assure que la *Femme nue* de Courbet vient d'être vendue au prix de 12,000 fr.

L'acheteur serait un riche charcutier de Paris. Tout s'explique.

M. le baron Chamaud, député de l'Ardeche, a déposé, il y a quelques mois, une pétition revêtue de 10,000 signatures et demandant l'obligation du repos du dimanche, prescrite, du reste, par une loi non abrogée. Le rapport sur cette pétition a été déposé et il conclut en proposant « d'inviter le gouvernement à observer, dans les travaux qu'il entreprend, le repos du dimanche, à stipuler, autant qu'il le pourra, son observation dans les adjudications et les marchés, et pour cela, de renvoyer la pétition aux ministres compétents, en rendant pleine justice aux efforts déjà faits par M. le ministre des travaux publics. » Ces conclusions ont été adoptées sans discussion. Le ministre des travaux publics, M. de Larcy, auquel il est rendu hommage, a recommandé, à plusieurs reprises, notamment pour la construction de l'Opéra, de faire respecter le dimanche dans les ateliers dépendant de son ministère.

Au moment où le parlement allemand vient, pour complaire à M. de Bismarck « et obéissant à des préjugés de Secte, de rendre un vote inique contre les jésuites, il n'est pas inutile de signaler la pétition faite en faveur de ces religieux par les chevaliers de St-Jean de Malte. Ces chevaliers, qui ont rendu pendant la guerre de grands services dans les hôpitaux et les ambulances, ont représenté au parlement que 174 jésuites s'étaient dévoués au service de l'aumônerie et que tous avaient été jugés dignes d'une récompense honorifique. Mais le parlement avait, de M. de Bismarck, l'ordre de faire la sourde oreille.

La *Gazette de Spener* annonce que le gouvernement prussien a adressé à tous les cabinets européens une invitation à prendre part à une conférence sur la question sociale. Cette conférence aura lieu dans le courant de l'année. La *Gazette de la Croix* rapporte également ce bruit.

On lit dans le *Gaulois*: « Le général Cluseret vient de recevoir, aux environs de Genève, une râclée gratuite et obligatoire (?) qui fait honneur aux bons sentiments des communaux, ses frères et amis. Il paraît qu'un de ces derniers jours, pendant que le sinistre fantôme rêvait sous les frais ombrages qui environnent Genève, deux de ces amis l'ont suivi et lui ont demandé une réparation par les armes, au sujet d'une lettre parue dans un journal suisse. Cluseret a voulu se replier, même en désordre. Mais, loin de lâcher leur ancien complice, les deux pétroleurs lui ont administré une correction à laquelle les arguments ordinairement employés par les honorables membres du Comité central ne paraissent pas étrangers, boîte et chausson réunis. »

Depuis qu'un vote du parlement italien a

supprimé les facultés de théologie, les évêques s'occupent d'assurer, sous leur haute autorité, l'enseignement qu'on a voulu atteindre. Les archevêques et évêques du Piémont se sont réunis à Turin, et ils ont à peu près décidé la fondation d'une université catholique analogue à celle de Louvain. Cette décision n'aurait pas été sans influence sur la décision du gouvernement d'abandonner la loi sur l'instruction publique supprimant dans les collèges les directeurs religieux, abandon qui a amené la démission du ministre Correnti.

### ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 27 mai. PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

La séance est ouverte à deux heures 40 minutes. Le procès-verbal est lu par l'un des secrétaires.

M. de Sonbeyran demande des explications sur les émissions de titres étrangers.

M. Mathieu Rodet répond que lorsqu'il y aura émission de titres en France, le timbre sera dû sur les titres émis effectivement par un procédé quelconque, que les tribunaux pourront apprécier s'il y a eu publicité publique réelle.

M. de Sonbeyran réplique que mieux vaudrait un texte formel inscrit dans la loi.

M. Mathieu Rodet ne trouve pas que la loi prête à l'équivoque.

L'incident est clos et le procès-verbal est adopté.

Adoption sans débat et à l'unanimité du projet de loi portant ouverture au ministère des finances, sur l'exercice 1871, d'un crédit de 53,638,759 fr. pour remboursement des sommes payées aux Allemands, à titre d'impôts, par les départements envahis.

L'ordre du jour appelle la seconde délibération sur le projet de loi relatif au recrutement de l'armée.

M. le général Chanzy commence par rappeler à l'Assemblée le sage conseil que le président de la République lui a donné naguère indirectement lorsqu'il a dit qu'il y avait danger de traiter certaine question à la tribune. La loi militaire a été examinée sur toutes les faces par la commission, elle a été approfondie, l'accord le plus complet s'est établi entre le gouvernement et la commission qui, à l'unanimité, propose le projet.

Dans ces conditions, ajoute l'orateur, il n'y a pas matière à discussion et mieux vaut ne pas s'attarder à de vains débats. (Marques d'assentiment sur plusieurs bancs.)

M. Jean Brunet vient combattre le projet qui tend à élever l'armée. Deux systèmes sont en présence, dit-il: l'armée nationale, l'armée gouvernementale.

Si la France veut se régénérer, il faut qu'elle renonce aux armées gouvernementales pour adopter le système de l'armée nationale, tel qu'il existait avant la venue de Jeanne d'Arc.

Abordant la question du service obligatoire et personnel, M. Brunet dit que le service obligatoire avec le maintien du contingent voté chaque année, avec les congés, et fortement battu en brèche. Il sera aussi battu en brèche, selon lui, avec l'institution des engagés volontaires d'un an, qui créera entre les lettrés et les illettrés une inégalité flagrante et anti-démocratique. L'orateur insiste ensuite sur la nécessité de développer dans l'armée le sentiment religieux qui est le meilleur auxiliaire dans la rude profession de soldat. (Vifs applaudissements à droite.)

M. le général Trochu demande à exprimer sans détour toute sa pensée dans la grave question qui s'agit. Il faut, dit-il, savoir regarder nos désastres en face, remonter aux causes premières et dégager des faits la leçon qui doit nous prémunir contre de nouveaux malheurs.

Déjà en 1829, le général Morand se préoccupait du moyen de donner à l'armée cette énergie matérielle qui lui est nécessaire, et ce moyen, il l'a trouvé dans le service obligatoire de 3 ans.

Nous sommes donc en présence d'une idée déjà ancienne. La cause des derniers événements, ajoute l'orateur, ne saurait être cherchée dans les circonstances contemporaines,